

NEGO NATIONALE SALAIRES 2021 PEUT MIEUX FAIRE MAIS UN MINIMUM SYNDICAL ASSURE !

Dans une situation de crise sanitaire et économique sans précédent la négociation nationale du 26 janvier 2021 sur les salaires s'est déroulée âprement jusqu'à l'accord...

Nos hauts dirigeants ont continué de larmoyer sur la situation économique, de rappeler qu'ils ont été généreux début 2020 : +0,8% RCE, RCI et RCC avec plancher 250 euros face à l'inflation stagnante à 0,2%.

SUD A JUSTEMENT RAPPELÉ QUE :

- Cette augmentation 2020 de 0,8%, que SUD a signé, réduisait un peu la perte de pouvoir d'achat constatée depuis 2017.
- En janvier 2020, nous avons reçu une prime de 700€ uniquement, non reconduite en 2021.
- L'intéressement est dans la plupart des CR en baisse pour l'année 2020.

SUD réfute ces discours de la peur pour faire avaler toutes ces atteintes à notre portefeuille. Le Crédit Agricole est loin du danger de disparition : tout au plus les résultats seront en baisse (4,2 milliards d'euros à fin septembre...) et les risques en augmentation.

Le Crédit Agricole est loin du danger de disparition : tout au plus les résultats seront en baisse (4,2 milliards d'euros à fin septembre...) et les risques en augmentation.

SUD AVEC LES SIGNATAIRES, OBTIENT AU FINAL UNE JUSTE RECONNAISSANCE DES EFFORTS FOURNIS :

L'inflation prévisionnelle 2021 serait de 0,5%.

La direction a finalement proposé une augmentation de 0,45% des RCE, RCI et RCC.

Grâce à notre persévérance et l'unité des 4 syndicats représentatifs (SUD, CFTD, FO et SNECA) face à la FNCA, nous avons obtenu ce 0,45% : c'est presque l'inflation et face au contexte COVID, on peut dire que c'est le minimum syndical...

Le bilan de SUD sur 2020 et 2021 : les salaires progressent de 1,25% pour tous avec une inflation cumulée de 0,7%. A cela s'ajouteront les avantages négociés en local sur les RCI, primes, intéressements...

Le CA engrange encore et toujours des milliards avec notre travail !

Continuons à préserver nos salaires et surtout nos conditions de travail...

L'équipe SUD : Johnny Tacheron : PACIFICA ; Frédéric Hay : Saintes Rvx ; Stéphane E Silva : Recouvrement ; Thierry Delaunay : Immeubles ; Laure Segueineau : Gémozac ; Marie-Christine Marc : Saujon ; Mohammed Mellouki : Risques ; Barbara Bon : Etaules ; Maxime Quehen : Saintes Rvx



Le savez-vous - Télétravail : si une allocation forfaitaire est versée par l'employeur : il y a exonération de charges sociales jusque 10 € par mois pour une journée de télétravail par semaine...
Sans attendre le futur « travail déplacé » ambitionné en CMDS en 2022, SUD CMDS demande depuis le début de la crise sanitaire une prise en compte de la réalité et la reconnaissance que les salariés attendent ! Comptez sur SUD CMDS pour le rappeler...

BULLETIN D'ADHESION : ADHERER, C'EST FAIRE ENTENDRE SA VOIX ! Prenez soin de vous et de votre entourage

Nom Prénom :
Tél PERSO :

N° d'agent :
Mail PERSO :

Agence/Service :
Date et Signature

A retourner : SYNDICAT SUD CMDS - 14 rue Louis Tardy 17 140 LAGORD ou mail : contact@sudcam-cmds.org

Mail : contact@sudcam-cmds.org

Site : www.sudcam-cmds.org

Tél : 06.20.000.665

